

9

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

PENDANT LES ANNÉES 1869-1872



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXII.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT
FAIT AU NOM DE LA COMMISSION
DE
L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

PENDANT LES ANNÉES 1869-1872



PARIS
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^e

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT IMPÉRIAL, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXII

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT
FAIT AU NOM DE LA COMMISSION
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE
PENDANT LES ANNÉES 1869-1872

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années l'École française d'Athènes n'était pas heureuse. Ralenti de 1865 à 1867, par l'effet de circonstances que nous n'avons pas à examiner ici, ses travaux avaient repris en 1868 et 1869 quelque activité, et l'Académie en recevait alors le témoignage dans deux mémoires, l'un de M. Bigot, l'autre de M. Vidal Lablache; elle en retrou-

vait quelques preuves dans le *Bulletin* fondé en 1868 par le nouveau directeur de cet établissement, M. Émile Burnouf, et qui s'est continué avec une périodicité irrégulière jusqu'à ce dernier temps. En octobre 1869, au nom de votre commission, son regretté rapporteur, M. Dehèque, saluait par des paroles de sympathique encouragement les efforts de nos jeunes compatriotes pour maintenir et pour accroître l'honneur d'une École qui nous est chère à tant de titres. Mais bientôt, hélas! éclataient les désastreux événements qui allaient apporter de nouvelles entraves au travail de l'École, en imposant à tous, maître et élèves, d'autres et bien cruels devoirs. Deux ans se sont ainsi écoulés sans que l'Académie eût dans l'examen de nouveaux mémoires la matière d'un de ces rapports où votre commission met d'autant plus de zèle qu'elle est toujours sûre d'exciter parmi vous le plus paternel intérêt pour la jeunesse intelligente et laborieuse, espoir de la science française et de l'enseignement public dans notre pays.

Dès 1871, la reprise des travaux de l'École nous était signalée par un mémoire ou plutôt par un rapport, très-simple, très-court, mais substantiel, avec dessins à l'appui, où M. Mamet, de la section de lettres, et M. Gorceix, de la section des sciences, s'étaient unis pour nous rendre compte des fouilles heureusement exécutées dans l'île de Santorin, l'ancienne Théra. Là, par un bonheur bien rare, les forces volcaniques et l'action aveugle de la nature avaient préparé l'œuvre des antiquaires, en leur ouvrant des profondeurs de l'antiquité que n'atteignent pas d'ordinaire les fouilles les plus hardies. C'est dans des couches du sol où notre œil ne

pénètre guère que les deux explorateurs avaient retrouvé des habitations de date préhistorique, et, dans ces habitations, de nombreux produits de l'industrie humaine qui d'ordinaire prennent place sur les rayons des musées géologiques plutôt que sur ceux des musées d'archéologie. Une partie de ces recherches échappait donc à notre compétence. Toutefois quelques vases de la plus ancienne fabrique et du plus ancien style, quelques instruments de l'industrie des habitants du sol qui peut-être ne s'appelaient pas encore un sol hellénique, avaient vivement attiré votre attention. Mais l'ensemble de ce travail s'adressait moins à nous qu'à l'Académie des sciences près de laquelle il a reçu, en effet, un légitime et favorable accueil (1). Peut-être, et cet exemple nous invite à le croire, le temps n'est-il pas éloigné où les deux Académies auront à s'unir pour diriger en ce sens les recherches entreprises sur ces périodes primitives de l'histoire. En attendant, il faut bien nous réduire aux périodes où l'humanité a laissé de son passage sur cette terre des souvenirs plus faciles à interpréter, soit dans les poèmes conservés d'abord par la mémoire, puis confiés à l'écriture, soit dans des inscriptions.

Nous rentrons modestement dans ce domaine de l'histoire, et même de l'histoire classique, avec les trois mémoires de M. Augustin Cartault, sur quelques antiquités de l'île de Rhodes, de M. Rayet sur l'île de Cos, de M. Lebègue sur sa nouvelle exploration du golfe de Corinthe.

L'île de Rhodes, avec la petite île de Chalki, sa voisine, qui en forme comme une annexe, est depuis vingt ans environ un sujet d'études favori pour les antiquaires, particulièrement pour ceux de notre École française. Vous avez jadis apprécié une importante exploration de cette île par M. Vic-

tor Guérin, qui nous a valu un juste volume en 1856. Depuis, MM. Wescher et Foucart, M. Salzmänn, M. Ch. Tissot, ont ajouté des découvertes précieuses à la récolte de M. Guérin. M. Cartault a connu et utilisé ces divers travaux de ses devanciers (2); il n'a pas voulu les refaire. Il se propose seulement de les compléter, surtout pour les localités secondaires, la capitale de Rhodes ayant été souvent explorée avec succès; il y réussit par des recherches sagement conduites à travers les quarante-quatre villages de l'île, dont chacun lui a fourni des guides plus ou moins intelligents, toujours honnêtes. Il doit surtout d'utiles indications au frère de M. Salzmänn, qui l'a secondé avec un désintéressement plein de zèle. Des observations nouvelles sur les formes assez variées des sépultures rhodiennes, sur les constructions dites pélasgiques, un recueil d'inscriptions en partie inédites, sont les principaux résultats de ses recherches. Il les expose avec une précision et une simplicité qui vont parfois jusqu'à la sécheresse, mais qui valent mieux que la complaisance de certains voyageurs à raconter le détail de leurs pérégrinations et de leurs travaux. Les quarante planches qui accompagnent son mémoire, et dont les huit dernières renferment les copies d'inscriptions, sont en général exécutées avec soin et d'après les procédés scientifiques. Quelques-unes pourtant ne présentent que de véritables croquis et ne pourraient être, en leur état actuel, convenablement livrées à l'impression. Ses copies épigraphiques paraissent offrir des réductions scrupuleuses des originaux; mais les essais d'explication qu'il en donne laissent voir bien des traces d'inexpérience en matière de philologie. Ce nous est une occasion de remarquer que rarement les travaux de nos jeunes antiquaires

peuvent atteindre, dès la première rédaction, qu'ils en font à l'École même, le degré d'achèvement qui seul peut les rendre dignes d'être publiés. Leur éducation, à cet égard, n'est guère avancée, au moment du départ pour l'Orient, et la bibliothèque de l'École d'Athènes ne leur offre pas encore, non plus que les autres bibliothèques de cette ville, toutes les ressources dont ils auraient besoin. Le meilleur emploi de leur temps, en Grèce, est assurément la recherche et la description des monuments antiques, l'étude des dialectes soit anciens, soit modernes, le soin de contrôler les matériaux recueillis par leurs devanciers ou d'en recueillir de nouveaux. Ils ne doivent pas, néanmoins, comme quelques-uns semblent enclins à le faire, se consacrer uniquement à ce travail d'observations sur place. Ils ôteraient ainsi trop souvent à l'autorité supérieure le moyen de voir en quelle mesure chacun d'eux justifie la faveur qu'il a obtenue de voyager et de séjourner dans la terre classique des antiquités. Dans ces rédactions, même imparfaites, où se résume le travail de chaque année, la commission compétente sait distinguer, comme il convient, à côté des fautes qui échappent à l'inexpérience les qualités d'un sérieux savoir. Sous la forme où nous avons à les juger, les mémoires de l'École française ne sont, d'ordinaire, que des essais, qui arriveront plus tard à leur juste maturité, mais qui laissent facilement apprécier, même en cet état, le talent de leurs auteurs. D'ailleurs, désignés par nos jugements à l'attention de leurs chefs, les membres de l'École peuvent, on le sait, obtenir soit une prolongation de séjour, soit quelque mission ultérieure qui leur permette de corriger et de compléter leurs recherches. C'est ainsi que M. Carl Wescher, que M. Foucart, avant eux,

MM. V. Guérin, Perrot et Heuzey, tout récemment M. Albert Dumont, ont tantôt visité une seconde fois des lieux déjà explorés par eux, tantôt accompli, aux frais de l'État, d'autres explorations singulièrement fructueuses pour la science.

Ces réflexions nous amènent naturellement au second des mémoires que nous avons à examiner, celui de M. Rayet, sur l'île de Cos.

Ce mémoire est accompagné d'un volumineux fascicule contenant des copies et des empreintes d'inscriptions dont l'auteur n'a pas encore pu faire l'usage qu'il se propose pour compléter les anciens recueils épigraphiques et pour éclairer l'histoire d'une île jadis si florissante, aujourd'hui si pauvrement habitée. En nous adressant le fascicule que nous avons parcouru avec intérêt, M. Rayet a exprimé, avec beaucoup de raison, le formel désir de n'être pas jugé sur cet assemblage de matériaux qui doivent lui être renvoyés pour subir de sa part un travail de révision, de transcription, d'interprétation. On peut néanmoins le féliciter de nous avoir fait connaître ces premières ébauches. Les empreintes surtout, reproduction presque toujours commode autant que sûre des textes épigraphiques, qui permet de les étudier à l'aise loin des monuments originaux et qui peut les remplacer quand, par malheur, ils sont égarés ou détruits, les empreintes sont une œuvre bien utile et méritoire. Avec la photographie, elles ont rendu, elles rendront encore à nos travaux les plus grands services. On ne saurait trop exciter les antiquaires à l'emploi de ce procédé, et c'est une idée vraiment heureuse que celle de deux de nos confrères MM. Waddington et L. Renier qui exposaient naguère devant l'Aca-

démie des inscriptions le projet d'en former une sorte de collection centrale, à la Sorbonne, dans une des salles de notre bibliothèque de l'Université. Ce projet et l'exemple même qu'ont donné les travaux de nos deux confrères encouragera certainement les épigraphistes français à imiter leurs méthodes, en contribuant avec eux à cette fondation d'un nouveau genre de musée.

Pour sa part de débutant en épigraphie, M. Rayet se trouve ainsi répondre à la quatorzième des questions inscrites par nous au programme de l'École française, à celle que nous avons appelée *question permanente* et qu'il est peut-être opportun de reproduire ici :

« Tenir l'Académie constamment au courant de toutes les
 « découvertes archéologiques ou épigraphiques qui se font
 « en Grèce et qui sont signalées dans les journaux grecs.
 « Envoyer à l'Académie des copies (que n'avons-nous ajouté
 « *des photographies ou des empreintes?*) des inscriptions
 « découvertes, en les contrôlant par l'examen attentif des
 « monuments originaux, lorsque la découverte aura lieu
 « à Athènes, ou dans les environs. »

Quant au mémoire même de M. Rayet, qui forme un manuscrit de 60 pages, in-folio, il est d'une lecture attachante par la variété des souvenirs, par l'agrément du style, agrément que d'ailleurs l'auteur a çà et là trop recherché; il intéresse plus sérieusement par la précision des documents statistiques qu'un magistrat indigène lui a fournis sur la population et sur l'industrie de l'île de Cos. Mais le plan de ce mémoire est défectueux et la méthode d'exposition n'y

est pas assez rigoureuse. On ne voit pas pourquoi M. Rayet traite d'abord de l'état actuel des choses, pour s'occuper ensuite de l'antiquité, et de l'antiquité descendre au moyen âge. La première partie semblait devoir être la dernière. Chacune surtout devait être précédée d'une indication des publications antérieures, sur le même sujet, indication que l'auteur nous fournit seulement pour la plus ancienne période de l'histoire de Cos, et cela encore d'une manière insuffisante, malgré nos recommandations fréquentes à cet égard (3), car nous ne voyons pas clairement s'il a utilisé tous les renseignements contenus même dans un simple article du dictionnaire de William Smith; nous ne voyons pas s'il a pu consulter la dissertation de Küster *de Co insula* (Halle, 1833), qui semblait être le point de départ de toutes ses recherches. Dans le cours de sa description, il lui arrive de signaler, sur le promontoire qui porte le nom expressif de *ta Palatia*, « un grand nombre d'inscriptions dont la plupart, malheureusement, ont disparu sous le marteau des tailleurs de pierre »; il ajoute : « Parmi celles qui subsistent encore dans l'église, dans les χωράφια, dans la maisonnette du Caloyeros qui garde les clefs de la Panaghia, les unes sont simplement des épitaphes, les autres des inscriptions publiques honorifiques; d'autres enfin se rapportent au culte de Bacchus. C'était probablement à cette divinité qu'était consacré le temple (dont l'église de Panaghia Palatiani occupe l'emplacement). »

Voilà de quoi piquer notre curiosité, non pas de quoi la satisfaire. Nous voudrions savoir si tous ces débris épigraphiques ont déjà été recueillis par de précédents voyageurs, si du moins ils ont tous leur place dans le riche portefeuille

que nous avons sous les yeux. Ces pages du mémoire de M. Rayet ne nous offrent donc qu'une ébauche; elles devront être remaniées et développées par un travail qui pourra demander d'assez longs efforts. Toutefois le mémoire, dans son ensemble, témoigne d'un heureux esprit d'observation, excellente qualité chez un voyageur. Les deux principales classes d'habitants qui vivent à Cos en assez bon accord, malgré la différence des races, des mœurs et du langage, sont décrites par lui avec une vivacité souvent saisissante. Quelques traits du caractère des Hellènes campagnards, tel qu'il nous les représente, ont pour nous un véritable intérêt. Nous citerons, par exemple, chez les laboureurs, l'ignorance de toute mesure agraire : là, comme souvent chez nos campagnards de la France (le rapprochement est de M. Rayet), on mesure les champs non par leurs dimensions linéaires, mais par la quantité de grain nécessaire pour les ensemençer; témoignage précieux à relever, après tant d'autres, de la répugnance de l'esprit humain aux notions purement abstraites. Le paysan de Cos observé par M. Rayet rappelle le Grec du temps d'Homère ou d'Hérodote qui désignait l'heure du coucher du soleil par le *détellement des bœufs*, βουλευτόν, et l'heure de midi par *le marché plein*, πληθύουσα ἀγορά (4).

A côté de ces fines observations sur l'état moral des habitants de Cos, on s'étonne que M. Rayet n'ait pas songé à nous faire spécialement connaître le dialecte qu'ils parlent, et, autant que le permettent les inscriptions de l'île, celui qu'ils parlaient dans l'antiquité. Ces études sur les dialectes sont au nombre des questions les plus constamment maintenues sur notre programme académique, mais les plus négligées.

Depuis la thèse de M. Beulé sur les origines anciennes du romain, le regretté G. Deville et M. Carl Wescher y ont presque seuls répondu, le premier par sa thèse, soutenue en 1866, sur le dialecte tzaconien, le second par un curieux mémoire sur le dialecte de Carpathos (5). Mais que d'autres parties d'un si intéressant sujet mériteraient d'être approfondies par la comparaison des formes modernes avec les formes anciennes encore éparses sur les marbres! Dans une de nos dernières séances, notre confrère M. Waddington signalait dans une des inscriptions d'Argos commentées par M. Foucart parmi les suppléments au recueil de Ph. Le Bas, des singularités dialectiques très-importantes pour la grammaire comparative des langues indo-européennes (6) : cela doit encourager nos jeunes hellénistes à exploiter un champ si fertile. Nous espérons que M. Rayet n'y manquera pas, pour sa part, dans le travail plus développé qu'il nous promet sur les monuments épigraphiques de Cos : le moment est opportun pour le lui recommander.

En l'an XII, dans un mémoire *sur l'Opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne*, le savant hellène Kodrikas ramenait à treize variétés principales le grec alors parlé en Orient, et il rapportait à la neuvième de ces variétés le grec insulaire de la côte de Carie. Cette division générale et cette attribution particulière mériteraient d'être soumises à un nouvel examen. Dans ces dernières années, sur l'appel d'un ministre du gouvernement grec, plusieurs Hellènes se sont attachés à recueillir les proverbes et les locutions populaires, les formes grammaticales des divers dialectes du continent et des îles. Le *Journal des Savants* ou plutôt *des Amis de la science* (Ἐφημερίς τῶν φιλομαθῶν), le *Philistor*, la *Pandore*, ont

publié plusieurs de ces recueils qui devaient être réunis en un travail d'ensemble par M. Michel Schinas. Il appartient à nos philologues français de l'École d'Athènes de mettre à profit ces travaux, d'y ajouter par leurs propres recherches. Les méthodes mêmes de la grammaire comparative ne sont plus aujourd'hui étrangères aux philologues hellènes; on le voit par quelques-unes de leurs récentes publications (7). A cet égard aussi, nous pouvons donc provoquer avec eux une alliance, ou, si l'on aime mieux, une concurrence qui ne pourra que contribuer au progrès de la philologie.

L'exploration nouvelle du golfe de Corinthe, que M. Lebègue a prise pour sujet de son mémoire de seconde année, est une de celles que nous avons jadis mises au programme de l'École française d'Athènes; mais c'est une de celles où, à Paris, le contrôle nous est le plus difficile à exercer sur les résultats obtenus. M. Lebègue l'a bornée aux côtes orientales de ce golfe (Mégaride, Béotie, Phocide), et il nous paraît l'avoir accomplie avec tout le soin, avec tous les scrupules d'un voyageur consciencieux. Il s'est préparé à ces recherches par l'étude des travaux antérieurs, comme ceux de l'État major français, de Leake, de Forchhammer, de M. Curtius, etc., qu'il complète et rectifie par des relevés plus exacts et des descriptions souvent minutieuses, depuis le village de Mazi, en Mégaride, jusqu'à Galaxidi, en Locride, sans négliger les trois obscurs îlots appelés *Kalanisia*, dans la baie Livadostro, oubliés par plus d'un voyageur et omis sur plus d'une carte. Sobre dans sa méthode d'exposition, modeste et réservé dans ses assertions, peu prodigue de phrases sur ses impressions personnelles de

touriste, il va droit à son but, sans nous occuper longuement des moyens employés pour l'atteindre; il manque malheureusement d'habileté pour la levée des plans et pour les dessins topographiques, et cette partie de son mémoire laisse beaucoup à désirer. Elle exigera sans doute, de sa part, un surcroît d'études, et peut-être le secours d'un artiste habitué à ce genre de travail. D'ailleurs, M. Lebègue ne nous communique pas tous les dessins de monuments qu'il a recueillis sur sa route, et les trois Appendices où il traite: 1^o du cavalier représenté sur un grand nombre de bas-reliefs funéraires; 2^o de quelques cartes du moyen âge; 3^o de la domination vénitienne dans l'isthme de Corinthe, montrent par leur place même l'embarras où s'est trouvé l'auteur pour fondre en un seul tout, dans une rédaction trop rapide, les notes abondantes qu'il a recueillies, soit en Italie, soit en Grèce, sur tant de sujets divers. Ces imperfections et ce défaut d'unité ne nous étonnent pas chez un si jeune explorateur. Il faut, d'ailleurs, lui tenir compte des nombreuses difficultés qui s'opposaient au succès de son entreprise. Les ravages causés par des tremblements de terre, ceux que produit chaque jour le progrès de l'industrie, fouillant le sol, exploitant les ruines pour élever des constructions nouvelles, font peu à peu disparaître, sur ces rivages, les traces de l'antiquité. Les inscriptions y sont rares; M. Lebègue en a recueilli peu qui eussent échappé aux précédents voyageurs. D'ailleurs, il avait déjà publié dans le onzième numéro du *Bulletin de l'École française* les rares inscriptions trouvées par lui, « sur la longue plage sablonneuse qui forme, au sud, le littoral du golfe de Corinthe et qui a été suivie par Pouqueville, par Leake et par M. Curtius, » et il laissait à de

futurs explorateurs le soin d'étudier les côtes de l'Étolie et de l'Acarnanie. Mais un autre genre de monuments a mieux résisté par sa masse même aux causes de destruction qui changent rapidement l'aspect de ces côtes : ce sont d'anciennes et très-remarquables fortifications helléniques. Nous avons pu jadis apprécier, dans des mémoires de M. Heuzey et de feu M. Bazin, l'intérêt que présentent les ruines de ces édifices militaires sur la côte septentrionale du golfe de Corinthe. Cet intérêt s'augmente pour nous par suite des travaux que poursuivent plusieurs officiers du génie français sur la poliorcétique des anciens, notamment par la publication récente d'un important ouvrage du capitaine de Rochas sur ce sujet (8). M. Lebègue a spécialement étudié ces constructions sur les bords du golfe de Corinthe ; mais le travail qu'il y consacre formera un second mémoire, dont la rédaction était trop peu avancée lors de l'envoi du premier pour qu'il ait cru convenable de l'y joindre. Nous approuvons, à cet égard, sa judicieuse réserve. Mais nous ajouterons qu'il aurait pu, sans élargir outre mesure le plan du premier mémoire, satisfaire plus complètement au désir de l'Académie, en y comprenant quelques réponses à la seconde partie de notre sixième question.

« Ce périple, dit le programme, doit être une étude de
 « géographie comparée. On y recueillera les souvenirs de
 « mythologie et d'histoire que les lieux rappellent, les inscrip-
 « tions (jusqu'ici M. Lebègue a bien fait le travail demandé),
 « les chants populaires qui ne sont pas dans les recueils de
 « Zampélios et de Passow, surtout les chants des marins et
 « des pêcheurs. On y mentionnera aussi les noms des pois-

« sons qui se trouvent dans ces parages, en ayant soin d'en
 « rechercher la synonymie ancienne parmi les poissons cités
 « ou décrits dans les ouvrages d'Appien, de Xénocrate,
 « d'Athénée, etc. » On voit par là ce qui reste à faire pour
 achever le travail que l'Académie proposait au zèle de nos
 antiquaires. Si la synonymie scientifique, encore obscure
 et fautive dans nos meilleurs dictionnaires grecs, peut être
 améliorée, c'est surtout à de telles recherches que nous le
 devons. Il est trop tard, ce semble, pour les demander à
 M. Lebègue : que d'autres, du moins, songent à ces besoins
 de la science que notre devoir est de leur rappeler.

Vous le voyez, Messieurs, parmi ces diverses appréciations
 de travaux, d'ailleurs tous estimables, nous sommes ramenés
 sans cesse aux études sur la langue grecque. Ces études ont
 fait, chez nous, depuis quelques années, de véritables pro-
 grès ; mais elles sont loin de tenir à l'École d'Athènes autant
 de place et d'y avoir autant d'importance que nous le vou-
 drions. Historiens ou humanistes distingués dans nos con-
 cours universitaires, les membres de l'École française n'ap-
 portent, d'ordinaire, en Grèce qu'un savoir grammatical in-
 suffisant pour faire dignement honneur à leur tâche ; quel-
 ques-uns peut-être y apportent un goût médiocre pour les
 études de pure philologie : c'est là un fait regrettable ; c'est
 une disposition fâcheuse contre laquelle nous devons les
 prémunir. Nous le devons d'autant plus que la concurrence
 scientifique qui nous presse de tout côté, surtout du côté de
 l'Allemagne, pourra bien, un jour ou l'autre, fonder une
 école rivale tout près de notre École française d'Athènes,
 comme déjà elle a dans Rome, à côté de notre colonie d'ar-

tistes, un *Institut archéologique*. Si ces prévisions se réalisent, il est à souhaiter que les Allemands, qui déjà rencontrent en France des épigraphistes et des antiquaires dignes de lutter avec eux (9), en retrouvent au pied de l'Acropole, et que nos Français, à Athènes, ne se montrent pas au dessous des redoutables voisins que leur enverront les universités de Berlin, de Bonn, de Breslau, de Göttingue. Heureusement, les vingt dernières années sont, à cet égard, pleines pour nous d'espérances : dans les principales voies ouvertes à l'érudition, l'établissement français d'Athènes a beaucoup honoré notre patrie par ses travaux ; s'il n'a pas toujours reçu, chaque année, des recrues assez fortement préparées à leur œuvre, il nous les a renvoyées plus savantes, pourvues d'un riche appareil de notes et d'observations, mûries pour la critique par le travail des recherches, animées d'un zèle ardent pour le progrès de toutes les études relatives à l'antiquité. Il y paraît aux nombreux mémoires publiés dans les *Archives des missions scientifiques*, dans la *Revue archéologique*, dans un des recueils de notre Académie (10) ; il y paraît à de longs ouvrages, comme ceux de MM. Heuzey et Perrot et des architectes leurs habiles collaborateurs. On en aura bientôt une preuve nouvelle, en un genre où l'École française d'Athènes n'avait rien produit jusqu'à ce jour, dans l'ouvrage inédit d'un controversiste chrétien, Macarios Magnès, qui est confié aux presses de l'Imprimerie nationale et dont M. Carle Blondel procure l'édition *princeps* avec des soins si scrupuleux que nous commençons à en remarquer la lenteur (11). Ce sont même là, nous pouvons le dire, sans nous hausser jusqu'à l'orgueil, ce sont plus que des espérances : ce sont des gages d'une activité toujours en

éveil, que rien ne saura fatiguer et qui trouvera dans nos désastres mêmes, avec une leçon salutaire, le plus patriotique encouragement à ne point défaillir. L'Académie des inscriptions et belles-lettres aimera, nous n'en doutons pas, à soutenir dans sa haute et sympathique autorité la confiance que sa commission lui exprime ; l'École d'Athènes y répondra par un surcroît d'efforts que la France saura reconnaître et récompenser.



NOTES.

(1) Voir les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tome LXXIII, p. 478, et comparer la mention honorable que fait de ce travail M. Renan, Président de notre compagnie, dans le discours prononcé à la séance publique du 29 décembre 1872.

(2) Toutefois il ne paraît pas avoir connu l'*Histoire de Rhodes*, publiée, en 1868, à Heiligenstadt, par M. Schneiderwirth, et qui nous a paru un résumé fort méthodique des travaux antérieurs.

(3) Voir le rapport présenté, au nom de la Commission de l'École d'Athènes, en 1862, page 16.

(4) Homère, *Iliade*, II, 779; Aristophane, *les Oiseaux*, v, 1500; Hérodote, iv, 181.

(5) *Revue archéologique*, de 1863.

(6) *Voyage archéologique*, Inscriptions, partie II, section III, Argolide, n. 415^e.

(7) Voir particulièrement les mémoires de M. Mavrophrydis dans le *Philistor* de 1861 et années suivantes.

(8) *Poliorettique des Grecs. Traité de fortification, d'attaque et de défense des places*, par Philon de Byzance, traduit pour la première fois du grec en français, commenté et accompagné de fragments explicatifs tirés des ingénieurs et des historiens grecs. Paris, 1872, 258 pages in-8°. — A ce propos, nous pouvons aussi rappeler que notre Compagnie a entendu, en 1870, la lecture d'un savant mémoire de M. V. Pron, ingénieur civil, sur la balistique ancienne, mémoire qui fait suite aux recherches, déjà si méritoires, de feu notre con-

frère M. Vincent, et qui, nous l'espérons, pourra trouver prochainement place dans un de nos recueils académiques.

(9) Qu'il me soit permis, sur ce point, de renvoyer aux dernières pages des observations que j'ai publiées, en 1871, dans le *Journal des Savants*, en terminant l'examen des principaux recueils d'épigraphie grecque.

(10) Ajoutez à ces recueils les thèses de doctorat à la Faculté des lettres, comme celle de M. Petit de Julleville : *Quomodo Græciam tragici poetæ græci descripserint* (1868); celle de M. Decharme, *De thebanis artificibus* (1869); et celle de M. Vidal Lablache, *De Titulis funebribus græcis in Asia minore* (1870), qui répond à l'une des questions de notre programme académique.

(11) Voir la note insérée par M. Blondel au premier numéro (1868) du *Bulletin de l'École française d'Athènes*, p. 24-25.

